

COMPTE RENDU DU COMITE DE CONCERTATION DES PRODUCTEURS

Reunion du 09 février 2018

1. PARTICIPANTS

Société	Monsieur
ALBIOMA	Vincent Eudier
CORSICA SOLE	Matthias Levy
EDF EN	Alain Bos
ENERPLAN	David Gréau
NW ENERGY	Eric Roujolle
QUADRAN	Benjamin Vié
SER	Samy Engelstein
SER	Sean Vavasseur
SUNZIL	Lorraine Frignet des Preaux
VALOREM	Nicolas Seytier
EDF SEI	Stéphane Janssen
EDF SEI	Céline Miry
EDF SEI	Denis Rosso
EDF SEI	Pauline Caumon
EDF SEI	Anne-Sophie Castille
EDF SEI	Sébastien Quenet

2. ORDRE DU JOUR ET DECISIONS

Les documents présentés lors de la réunion sont envoyés avec ce compte rendu.

Ce compte rendu se veut synthétique, il ne reprend pas le verbatim des propos échangés, il pointe les principales questions ou actions à mener.

2.1. REX CCP 2017

Les participants expriment le besoin :

- De recevoir les supports de présentation plus en amont des réunions
- De disposer d'un retour (compte-rendu, support, ...) sur les comités locaux de concertation
- De clarifier les points d'entrée chez EDF SEI pour les différentes demandes

2.2. STATISTIQUES RACCORDEMENT

Le SER rappelle qu'EDF doit assurer une publicité de l'information lorsque les délais de transmission des PTF sont prolongés du fait d'un pic de demandes, en application de la dérogation prévue dans la procédure.

EDF SEI indique que cette publicité est assurée via :

- Une information en CCP
- Une publication sur le site internet d'EDF SEI du compte rendu du CCP
- Une mention dans l'accusé de réception individuel transmis à chaque demandeur

Les participants proposent que l'information soit également ajoutée sur la page « Se raccorder » du site internet. EDF SEI va instruire cette demande.

Par ailleurs, EDF informe les producteurs que le délai de production des PTF est de nouveau de 3 mois (délai standard) à l'heure actuelle

2.3. OPEN DATA

Les participants demandent à pouvoir distinguer les filières PV avec et sans stockage ainsi qu'éolien avec et sans stockage dans l'expérimentation de publication de données de production en temps réel.

Corsica Sole formule le besoin de disposer a posteriori d'un document d'EDF synthétisant les demandes de déconnexion effectuées auprès d'une installation.

Enerplan indique l'intérêt à disposer également d'une cartographie du réseau HTA-BT en open data (dans le cadre de la mise en place d'opérations d'autoconsommation collective)

2.4. PPE

Le SER demande si EDF SEI intègre l'objectif d'autonomie énergétique dans ses bilans prévisionnels. EDF SEI indique que ces bilans ont vocation à identifier les besoins de renouvellement ou de création de moyens de production de base ou de pointe, mais pas d'arbitrer entre les différents moyens répondant à ce besoin. Ce choix politique relève des PPE.

Les participants indiquent que l'écart entre l'objectif 2018 des PPE et le parc installé s'explique en partie par :

- Un effet retard dû à la longueur des procédures (autorisation, contentieux, ...)
- Un manque de visibilité sur les mécanismes de soutien. Ce point pourrait pour partie être levé par le lancement d'appels d'offres pluri annuels.

EDF et les participants s'accordent sur le caractère prépondérant des solutions telecom dans la mise en œuvre de la politique énergétique et sur l'opportunité d'associer les opérateurs télécom aux discussions d'élaboration de la future PPE.

2.5. SR(R)REN

Les participants rappellent l'intérêt d'effectuer un recensement exhaustif des projets en cours de développement dans la phase d'élaboration du schéma. Ce point a été un facteur de réussite lors de l'établissement des derniers schémas en métropole. EDF SEI prend note de cette remarque et transmettra l'information aux équipes en charge de ce recensement.

Le SER interroge EDF sur la possibilité d'intégrer les filtres TCFM aux ouvrages mutualisés d'un SR(R)EnR. EDF répond que la réglementation ne traite pas explicitement du sujet et

qu'une analyse approfondie doit être réalisée. Le résultat de cette analyse sera porté lors du prochain comité.

2.6. DECONNEXION DES INSTALLATIONS

Les participants demandent quelques précisions complémentaires (volumes et sommes en jeu) sur les déconnexions des installations de moins de 36 kVA. Ces éléments seront transmis dans le cadre de la consultation.

2.7. PROCEDURE DE RACCORDEMENT

La présentation concernant les offres de raccordement alternatives sera effectuée au cours de la réunion du groupe de travail relatif à la procédure de traitement des demandes.

2.8. POINTS DIVERS

EDF SEI organisera une réunion de travail au cours du deuxième trimestre pour établir conjointement avec les porteurs de projet un bilan du premier exercice de saisine de projets de stockage centralisé.

2.9. PROCHAIN COMITE

La prochaine réunion se tiendra le 21 juin à 13h30.

Les participants sont invités à proposer les sujets qu'ils souhaitent aborder avant le 21 mai.